

218

P NP

DM7

1/2

Projet de parachèvement de l'autoroute 30
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman
à Candiac et à Saint-Philippe

Montérégie


6211-06-075

DU BUREAU DE YVES-ANDRÉ FERLAND

A/S COORDONNATRICE DU SECRETARIAT DE LA
COMMISSION

TITRE DU PROJET: AUT. 30, TRONÇON JEAN-LEMAN
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRON-
NEMENT,

VOICI TEL QUE DISCUTÉ LE RÉPOISE QUE
JE DÉSIRE LIRE LE 27 SEPTEMBRE.


YVES-ANDRÉ FERLAND

18 septembre 2005

Bape,
Coordonnatrice du secrétariat à la commission
575 rue St-Amable, b2.10
Québec, G1R 6A6

Contre le tronçon Jean-Leman de l'autoroute 30

Messieurs les commissaires,

En tant que citoyen préoccupé par l'environnement et l'héritage qu'on laissera aux générations futures (nos enfants), je dois m'opposer à la réalisation du tronçon Jean-Leman.

Ce tronçon passerait à l'intérieur d'un boisé humide qui assure un habitat à plusieurs oiseaux dont certains sont considérés comme espèce vulnérable ou menacée. De plus, on y retrouve la Rainette faux-grillon qui est une autre espèce menacée. Le tronçon en question serait le prolongement du tracé sud de l'Autoroute 30 qui saccagerait un boisé centenaire de haute valeur, selon un biologiste du Ministère de l'Environnement, à la hauteur de la Rivière La Tortue à St-Constant, seulement 3 ou 4 kilomètres plus à l'Ouest.

Il est temps que le Gouvernement cesse de parler de promouvoir le développement durable et qu'il agisse en ce sens. Une alternative existe au sujet du tronçon et c'est le tracé de la 132, qui est prévu afin d'accueillir cette Autoroute 30 depuis 30 ans. La servitude est payée et les plans et devis sont prêts. Un prolongement de la 30 y est d'ailleurs en construction actuellement au coût de \$55M. Les municipalités riveraines se sont développées à partir de ce tracé, dans un bon exemple de développement durable, où un des principes de base est la bonification et l'optimisation des infrastructures en place au détriment de l'étalement urbain en zone verte.